



**APPEL À CANDIDATURES MUSÉE FABRE : BOURSE « FRANÇOIS DAULTE »
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024 -2025**



CONTEXTE – LE MUSÉE FABRE :

Le musée Fabre, une place unique dans la constellation des musées français et européens

Le musée de Montpellier, créé en 1825 par la volonté de son fondateur, le peintre néoclassique François-Xavier Fabre, compte parmi les plus belles collections publiques françaises, sans cesse enrichi grâce à des donations ou des legs de collectionneurs et artistes avisés : Antoine Valedau, Alfred Bruyas, Xavier Bonnet-Mel, Alexandre Cabanel, Frédéric Bazille. Pierre Soulages, de cette manière, a témoigné en 2005 de son attachement au musée Fabre et à la ville de Montpellier par un exceptionnel don d'œuvres de sa collection, offrant un aperçu de l'ensemble de sa carrière, depuis 1951 jusqu'à 2012. Ces enrichissements successifs sont à l'origine de l'identité si particulière du musée Fabre dans le paysage muséal français.

Magnifié grâce à une rénovation réussie de 2004 à 2007, le musée Fabre s'impose désormais comme l'une des toutes premières collections de beaux-arts en France et en Europe. La visite se déploie ainsi sur plus de 9 000 m², permettant aux visiteurs de traverser avec clarté et élégance les anciennes strates du bâtiment jusqu'à la nouvelle aile, lumineuse. À travers ses expositions temporaires et collections permanentes, le musée Fabre offre un patrimoine artistique d'une exceptionnelle diversité, racontant à ses visiteurs l'histoire de la création européenne, de la Renaissance à nos jours. A raison d'environ 300 000 visiteurs annuels, le musée Fabre apparaît désormais comme le pôle muséal le plus fréquenté du sud de la France.

Un lieu de visite qui s'adresse au plus grand nombre

Les équipes du musée Fabre accueillent au quotidien tous les publics en visites guidées, ateliers, projets particuliers. L'objectif étant d'en faire un lieu inclusif et de citoyenneté, il est un espace privilégié de débats, et plus récemment perçu comme un lieu favorisant le bien-être et le ralentissement. Il est vecteur de lien social et de créativité grâce à des ateliers et des visites conçus pour inspirer les visiteurs et favoriser le partage et la rencontre avec les œuvres. Une programmation d'événementiels, festifs et souvent interdisciplinaires participent aussi à faire vivre le musée et à offrir un regard renouvelé sur ses collections et expositions.

Pour plus de précisions et autres ressources sur l'histoire du musée, ses collections, ses parcours et ses activités, se rendre sur le site Internet de l'institution : <https://museefabre.fr>

Le musée Fabre de Montpellier Méditerranée Métropole, créé en 1828 par le peintre François-Xavier Fabre et entièrement réhabilité en 2007, est un des lieux patrimoniaux emblématiques de la région et fait partie des musées les plus importants d'Europe.

Le musée compte parmi les plus belles collections publiques françaises, une collection constituée en grande partie grâce aux dons de collectionneurs et d'artistes avisés : François-Xavier Fabre, Antoine Valedau, Alfred Bruyas, Jules Bonnet-Mel, Alexandre Cabanel, la famille de Frédéric Bazille, ou encore plus récemment Pierre Soulages.

LA BOURSE FRANÇOIS DAULTE

Le musée Fabre conserve depuis 2017 un fonds « François Daulte » constitué du fonds d'archive de l'historien d'art, auteur notamment du premier catalogue raisonné de Frédéric Bazille (1841-1870). A ce fonds s'ajoute un ensemble exceptionnel de 76 lettres autographes de Frédéric Bazille, 8 lettres de sa famille et 30 lettres de ses amis artistes : Claude Monet, Auguste Renoir et Edmond Maître notamment.

Afin de valoriser ce fonds ainsi que plus largement les recherches de François Daulte, il a été décidé l'instauration d'une bourse annuelle « **François Daulte** » d'un montant de **10 000 €**.

Ainsi, la bourse de recherche « **François Daulte** » soutiendra des recherches en histoire et en histoire de l'art dans la lignée des champs d'étude de François Daulte, tout particulièrement sur les thématiques suivantes :

- La vie et l'œuvre de Frédéric Bazille, d'Alfred Sisley et d'Auguste Renoir
- Les débuts de l'impressionnisme
- L'impressionnisme et les arts graphiques
- Exposer et collectionner l'impressionnisme
- L'histoire de la critique d'art durant la seconde moitié du XIX^e siècle
- La vie culturelle et artistique à Montpellier durant la seconde moitié du XIX^e siècle

Accès au site du musée Fabre : <https://www.museefabre.fr/>

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

La bourse « **François Daulte** » s'adressera aux post-doctorants en histoire et en histoire de l'art.

Elle sera ouverte aux candidats francophones et anglophones.

Le dossier présenté est éligible dès lors qu'il est parvenu complet, correctement renseigné et dans le respect des délais impartis.

CANDIDATER

Pour concourir, le candidat doit être titulaire d'un doctorat au moment de la soumission du dossier.

Pièces à fournir :

Chaque candidat devra rédiger un dossier de candidature pour la bourse « François Daulte » avec :

- Une présentation en français ou anglais de quatre pages (hors bibliographies et images éventuelles) de son projet ainsi que le calendrier envisagé de travail et un budget prévisionnel
- Un CV, incluant la liste des publications, travaux, conférences, colloques, enseignements
- Une lettre d'intention
- Le rapport de thèse
- Une éventuelle lettre de recommandation d'une personnalité scientifique appuyant la candidature

La bourse devra donner lieu à une publication liée au projet de recherche, numérique ou papier, durant les deux années suivant l'allocation de la bourse.

Le règlement dûment complété, daté et signé, règlement à télécharger en pièce jointe.

L'ensemble des documents seront à envoyer au musée Fabre sous la forme d'un envoi numérique avec la mention **bourse « François Daulte »**.

Par voie de mail à l'adresse suivante : vanessa.FURDIN@montpellier.fr

La candidature sera à envoyer au plus tard le dimanche 24 novembre 2024.

Critères de sélection :

La dotation de la Bourse « **François Daulte** » dépendra des critères de sélection suivants :

- Pertinence et caractère inédit des recherches proposées
 - Méthode de la recherche proposée
 - Identification des fonds
 - Valorisation et études du fonds Daulte et des autres fonds du musée Fabre
- Modalités d'utilisation de la bourse

Jury :

La sélection sera réalisée collégalement par un jury composé de chercheurs et professionnels du monde de l'art. Il est constitué de six membres :

- Le Président du jury : Michel Hilaire, Conservateur Général du patrimoine, Directeur du musée Fabre
- Marianne Delafond et Olivier Daulte, Mécènes de la Bourse « François Daulte »
- Maud Marron-Wojewodzki, Conservatrice du patrimoine Responsable des collections modernes et contemporaines / Musée Fabre
- Paul Perrin, Directeur de la conservation et des collections / Musée d'Orsay
- Bertrand Tillier, Professeur d'histoire contemporaine Directeur des Editions de la Sorbonne Co-directeur du Centre d'histoire du XIXe siècle (UR 3550), Université Paris 1 Panthéon Sorbonne / Centre d'histoire du XIXe siècle

Le jury retiendra 4 à 5 projets dans le cadre de cet appel à candidatures.

La décision du jury sera souveraine et sans appel. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix en cas de qualité insuffisante des candidatures.

Le calendrier :

Appel à candidatures : 17 mai 2024

Clôture des candidatures : 24 novembre 2024

Sélection des projets : janvier 2025

Remise de la bourse : mai 2025

Livraison : deux ans après la remise de la bourse

Garanties contractuelles :

Le projet fera l'objet d'un contrat boursier entre le musée Fabre et le lauréat.

Modalités d'attribution de l'aide financière :

Le prix d'une valeur de 10 000 €, sera versé directement au lauréat.

Toute publication du projet de recherche devra porter, sur l'une de ses pages, la mention "**Prix François Daulte**" accompagnée du logo du musée Fabre.

Contact :

Pour plus d'informations, contactez : vanessa.FURDIN@montpellier.fr

☎ 04 67 14 83 05 - 04 67 14 83 00